



Assurance auto probleme déclaration

Par **Melinda06**, le **14/12/2016** à **21:59**

Bonjour

Je travaille loin de chez moi, donc la semaine je dors chez une amie qui habite près de mon lieu de travail. Je laisse ma voiture chez ma sœur la semaine pour prendre mon train. Je suis revenu dimanche matin et j'ai trouvé ma voiture abîmée tout le côté, garée en créneau. Je me suis dit qu'un con éméché m'a trop serré et m'a frôlé. J'ai déclaré à mon assurance et j'ai fait les réparations. Deux semaines après, je reçois un recommandé d'une assurance me disant de déclarer mon accident et de donner le nom de mon assureur avec des menaces de poursuites. Le problème c'est que, ce jour là, je n'avais pas mon véhicule et les clés se trouvaient chez ma sœur. Et j'ai paniqué quand j'ai vu que le lieu et la date coïncide. Des personnes avaient accès à mes clés (mon beau-frère, mes frères, mon cousin, ...) et personne ne veut me dire ce qui c'est passé. Vu que j'ai déjà déclaré et fait les réparations. Je ne sais pas quoi faire. J'ai peur d'être résilié. Sachant que je suis tout risque et ma voiture est neuve, je n'avais aucun intérêt à mentir sachant que mes réparations auraient été remboursées à hauteur de ma franchise dans tout les cas.

Merci.

Par **morobar**, le **15/12/2016** à **09:23**

Bonjour,

Contactez votre assureur et déclarez-lui l'incident comme vous venez de l'exposer.

Vous indiquez que le véhicule a été déplacé à votre insu, et que vous n'avez pas encore identifié le membre de votre famille auteur de l'incident.

Et vous changez de famille sœur comprise.

Par **Melinda06**, le **18/12/2016** à **23:02**

Ma famille risque quoi ?

C'est une fausse déclaration je risque quoi moi ?

Dois-je contacter l'assurance qui m'a envoyé la lettre pour avoir plus d'explications ?

Par **morobar**, le **19/12/2016** à **09:17**

Vous ne devez rien contacter du tout, hormis votre propre assureur, lequel instruira le dossier et les éventuels recours.